



PREFECTURE

Direction
des Services du Cabinet

Bureau de la
représentation de l'État et
de la communication
interministérielle

Rodez, le 17 octobre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Au vu de la situation climatique et hydrologique des derniers jours et des épisodes pluvieux récents, en cours et à venir, il apparaît aujourd'hui nécessaire, à compter du samedi 20 octobre à 00h00 (tel qu'illustré sur la carte annexée), d'assouplir les mesures de restriction sur les zones de gestion suivantes : **Lot amont bassin, Diège, Aveyron aval, Alzou et Rance**.

Dans ce sens, les zones de gestion de la Diège et de l'Alzou passent du niveau de restriction 3 au niveau 2. Celle relative au Rance passe du niveau 2 au niveau 1. Les zones se rapportant au Lot amont bassin et à l'Aveyron aval ne font plus l'objet de mesures de restriction.

Les mesures de restriction sur les zones de gestion relatives au **Lot aval bassin, Dourdou de Conques, Aveyron médian et Dourdou de Camarès aval et Sorgues** restent maintenues.

Les autres zones de gestion (**Aveyron amont et Sérène**) ne font l'objet d'aucune restriction autre que celles mises en place dès le 1^{er} juin 2018 sur les bassins sensibles, en application des dispositions de l'arrêté cadre du 7 août 2018.

Les arrêtés préfectoraux concernant les mesures de limitation des usages de l'eau sont consultables dans toutes les mairies du département de l'Aveyron ainsi que sur le site de la préfecture (<http://www.aveyron.gouv.fr/>) ou sur le site national dédié au suivi des restrictions (<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/>).



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'AVEYRON

DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Service Biodiversité Eau et Forêt
UPE

Restriction des prélèvements et usages situation applicable le 20 octobre 2018 à 00H00



Légende

Niveaux de restriction

- 0
- 1
- 2
- 3

Cours d'eau principaux

Limite de commune

• Villes principales des bassins versants

Thématique : Gestion Etage
source : ©IGN BD Cartho - Bd Carthage
MAP_RestrictionAgricoleCommune_date.qgis

Adresse postale : 9 rue de Bruxelles Bourran BP 3370 12033 RODEZ CEDEX 9
Téléphone : 05 65 73 50 00 Courriel : ddt@aveyron.gouv.fr Site internet : <http://www.aveyron.gouv.fr>

Producteur DDT12 - SBEP - UPE
Date : 15/10/2018